

DÉCEMBRE 2020 / 28

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



► SOMMAIRE

**3**

► LE MOT DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Par Michel Calozet

**4**

► ACTUALITÉS

Le QuadrariaMag fait peau neuve

**4**

► ACTUALITÉS

Sainte Barbe, patronne des carriers

**5**

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Les chauve-souris de Justin (Sagrex)

**6**

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Carmeuse, ENGIE et John Cockerill s'associent pour réduire les émissions industrielles de CO₂ en Wallonie**8**

► ENVIRONNEMENT

Charte poussières et formation

**9**

► ENVIRONNEMENT

Quelles sont les grandes forces du projet LIFE in Quarries ?

**12**

► TECHNIQUE

Fediex réalise une Déclaration Environnementale Produit Sectorielle pour les granulats

**13**

► SOCIAL

Élections sociales 2020 : une épopée pour les entreprises

**14**

► AGENDA

Photo page de couverture : E. Crooÿ – Haut-le-Wastia

Quadraria Mag est une publication de la Fédération de l'Industrie Extractive

Editeur responsable : Michel CALOZET, Fediex – rue Edouard Belin 7 – B – 1435 Mont-Saint-Guibert

Comité de rédaction : Michel CALOZET, Myriam DE MARREZ, Michel EVRARD, Sébastien LOISEAU, Violette PATERNOTTE, Thierry VANMOL

Rédacteurs : Laura BOTTICCIO, Céline DRUEZ, Sébastien LOISEAU, Virginie MAECK, Jean-Charles PARIZEL, Violette PATERNOTTE, Thierry VANMOL

Conception, réalisation et mise en page : Images de marc

► LE MOT DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Chers membres, chers amis,
chers lecteurs,

Nous voici arrivés (enfin ! diront certains) à la fin de cette étrange année que fut 2020. Nous avons pour coutume de profiter de l'édition du QuadrariaMag de décembre pour dresser le bilan de l'an écoulé. Ce serait un doux euphémisme de dire que 2020 fut, dans bien des mesures, particulière ! Etant au commencement de nombreuses chaînes industrielles et surtout de la filière Construction, notre secteur a été impacté très fortement en début de crise, mais fort heureusement le redressement de ces filières a permis de contenir son impact. Nous sommes conscients que ce ne fut pas le cas pour tous et que certains d'entre vous sont encore très fortement impactés aujourd'hui par cette crise que nous connaissons depuis bientôt un an. Nous préférons donc, une fois n'est pas coutume, ne pas trop nous attarder sur cette année si spéciale et difficile, et plutôt nous tourner vers l'avenir, en espérant que 2021 soit plus clémente pour nous.

Qui dit avenir, dit surprise et nous vous en préparons déjà quelques-unes pour l'année à venir. En cette fin d'année et période de fêtes, nous vous révélons d'ores et déjà un de nos événements importants de 2021, à savoir la fin des éditions du QuadrariaMag telles que vous les connaissez. Pas de panique ! Nous comptons bien rester présents et nous vous en disons plus dans l'article de cette édition consacré à cette nouvelle. Vous l'avez vu dans le sommaire, ce numéro vous en apprendra un peu plus sur l'avancement du concours photos dont vous avez sûrement déjà entendu parler sur notre page LinkedIn (si vous ne faites pas encore partie de notre réseau, [cliquez ici](#) pour nous rejoindre !), les partenaires du projet Life in Quarries, l'avancement des actions liées à notre Charte Pousières en cours de prolongation ou encore notre projet d'EPD (pour *Environmental Product Declaration*, soit une Déclaration environnementale de Produit, pour servir comme d'un récapitulatif des im-

pacts environnementaux d'un produit sectorielle. Sans oublier évidemment les élections sociales qui ont été au cœur de l'actualité du mois de novembre.

Cette fois encore, nous concluons sur notre souhait de pouvoir bientôt vous retrouver tous en présentiel très bientôt. Le Salon des Mandataires, initialement prévu en février, a été reporté au mois de juin 2021. Nous espérons bien qu'il n'y aura pas d'autres reports et que les événements que nous vous prévoyons se dérouleront bien en présentiel ! Nos retrouvailles n'en seront que plus belles.

Nous vous souhaitons, toute l'équipe de Fediex et moi-même, à chacune et chacun d'excellentes fêtes de fin d'année. Ces fêtes seront, à l'image de 2020, un peu particulières, mais cela ne nous empêche pas de vous souhaiter le meilleur pour 2021.

Michel CALOZET
Administrateur délégué



► ACTUALITÉ

Le QuadrariaMag fait peau neuve

Nous vous en parlions dans le mot de l'administrateur délégué, ceci est le dernier numéro du QuadrariaMag, tel que vous le connaissez. Pas de panique ! Votre magazine préféré sera encore édité, mais annuellement, à partir de 2021, dans une édition reprenant l'ensemble de notre communication. En effet, Fediex passe à la version 2.0 et, désormais, notre communication passera principalement par les réseaux sociaux, soit LinkedIn, comme c'est déjà notre habitude depuis quelques mois déjà, soit Instagram, où

vous retrouverez dès 2021. Pour ceux d'entre vous qui ne seraient pas friands de réseaux sociaux et professionnels, une newsletter mensuelle sera envoyée.

On a déjà hâte, pas vous ?



Concours photos... Stay tuned

Les candidats sélectionnés pour participer à notre grand concours photos sont désormais connus ! Il s'agit de Marc Bieviet, Johan Civino, Viviane Decock, Laurence Delwiche, Guy Marien, Alexandre Mottet, Bernard Neirinckx, Jonathan Parisi, Eddy Remy, Benoît Rigo, Jonathan Sylvan, Chloé Tanghe, Claudine Thimister, Philippe Thimister, Amandine Van Cauwenberge et Jacky Wuelche.

Félicitations à eux ! Ils ont chacun été contactés pour connaître les modalités pratiques de l'étape suivante. Merci à toutes les personnes qui ont participé à la première étape de ce concours. Rendez-vous au printemps pour la suite !

Sainte Barbe, patronne des carriers



Le martyr de sainte Barbe par Bellegambe (1528)

Le 4 décembre dernier, nous fêtons la Sainte-Barbe, patronne des géologues et miniers, ainsi que des travailleurs des métiers liés au feu. Aujourd'hui, avec l'abandon de l'industrie minière en Belgique, la protection offerte par sainte Barbe s'est étendue aux ouvriers et ingénieurs des carrières.

Il nous a donc semblé opportun de profiter de cette occasion, en cette froide journée (ne dit-on pas d'ailleurs « A la Sainte-Barbe, soleil peu arde » ?) pour vous raconter l'histoire de sainte Barbe.

Selon la légende populaire, sainte Barbe, fille d'un riche magistrat païen, aurait vécu au milieu du III^e siècle, dans l'actuelle Turquie. Elle vit enfermée dans une tour, pour préserver sa virginité et la protéger du christianisme, selon certaines légendes, ou en punition pour avoir refusé d'épouser l'homme choisi par son père, selon d'autres. Elle réussit toutefois à se faire baptiser par un prêtre

chrétien, déguisé en médecin. Lorsque son père le découvre, furieux, il met le feu à la tour dans laquelle la jeune femme est enfermée. Elle parvient malgré tout à s'enfuir et se cacher, mais se fera dénoncer par un berger qui avertira son père. Elle est alors retrouvée, condamnée au supplice et torturée pour la forcer à abjurer sa foi. Brûlée, blessée, la jeune femme refuse malgré tout de renier le Christ et se fera finalement trancher la tête par son propre père, le 4 décembre 235. Aussitôt, ce dernier meurt, frappé par la foudre. Le berger dénonciateur sera, quant à lui, changé en pierre.

Devenue martyre, elle sera alors désignée comme « la jeune femme barbare » par les chrétiens, devenant ainsi Barbara et puis sainte Barbe, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Nous profitons donc de cette journée pour vous souhaiter (avec un peu de retard) à toutes et à tous une excellente Sainte-Barbe et pour remercier tous les



acteurs de notre secteur, présents dans notre quotidien à travers les produits qui nous parviennent !

Sainte Barbe par Goya (1773)

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Les chauve-souris de Lustin (Sagrex)

Le 18 octobre dernier, la carrière de Sagrex Lustin a ouvert ses portes dans le cadre du Festival International Nature Namur (FINN). L'occasion pour une vingtaine d'amateurs de la nature de découvrir la faune et la flore qui cohabitent en bonne harmonie avec les activités d'extraction. Pour la première fois, les participants ont pu découvrir la galerie à chauve-souris, récemment fermée afin d'établir un environnement optimal (sombre, de température constante et à l'abri des courants d'air) pour les chiroptères. Des recensements effectués dans le cadre du *Life in Quarries* avaient mis en évidence la présence de deux espèces de chauve-souris utilisant une ancienne galerie piétonne comme gîte d'été. Par conséquent, les scientifiques du Life in Quarries ont suggéré à Sagrex d'effectuer des aménagements afin d'améliorer l'attractivité du lieu pour les chiroptères, conseil que Sagrex Lustin a suivi en autorisant la fermeture du tunnel de manière esthétique. En plus de la fermeture, des briques creuses ont été fixées au plafond de la galerie pour que les chauve-souris puissent s'y réfugier.

Sagrex est partenaire du FINN depuis de nombreuses années et organise ainsi des balades dans ses différentes carrières du namurois. Il est important pour Sagrex de conscientiser les visiteurs à la riche biodiversité que peut offrir une carrière, même en cours d'extraction. Et le tout cela dans un cadre organisé et en toute sécurité. Sagrex a tenu à poursuivre cette démarche malgré la situation sanitaire liée au Coronavirus. Le nombre de par-

ticipants a donc dû être limité et bon nombre d'inscriptions ont été refusées. Ils ne manqueront pas de réitérer l'expé-

rience en 2021/2022 afin de répondre à l'intérêt marqué lors de cette édition.



Photo : Sagrex

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Carmeuse, ENGIE et John Cockerill s'associent pour réduire les émissions industrielles de CO₂ en Wallonie

Carmeuse, ENGIE et John Cockerill ont signé un accord de développement conjoint pour un projet innovant de capture et d'utilisation du carbone («CCU») en Wallonie. Ce projet permettra de concentrer le CO₂ provenant d'un nouveau type de four à chaux innovant, de le combiner avec de l'hydrogène vert et de produire du « e-méthane », un gaz renouvelable qui peut être injecté dans le réseau de gaz ou utilisé dans les transports ou dans l'industrie. L'hydrogène vert sera produit par une usine d'électrolyse de 75 MW alimentée par de l'électricité verte. Ce projet est le plus grand de ce type au monde. Il ouvre de nouvelles voies pour une réduction significative des émissions de carbone en Europe et dans le monde.

Le projet vise à réduire les émissions de carbone en transformant le CO₂ généré lors du processus de production de la chaux en e-méthane (méthanation). Le projet fera la démonstration à l'échelle industrielle d'un processus intégré unique en son genre en augmentant et en combinant les technologies disponibles et les prototypes, tels qu'un nouveau type de four à chaux, l'un des plus grands électrolyseurs au monde (75 MW) et l'hydrogène vert.

Le e-méthane produit sera de haute qualité et pourra être injecté dans le réseau national de gaz naturel. Renouvelable, l'e-méthane pourra ainsi être utilisé par les acteurs industriels ou comme carburant de substitution dans le secteur des transports, permettant ainsi à ces secteurs de se décarboniser.

Trois grands acteurs industriels ont uni leurs forces pour développer le projet :

- Carmeuse sera responsable de la construction, de la mise en service et de l'exploitation du nouveau type de four à chaux, qui permet d'obtenir un flux de CO₂ concentré.

- John Cockerill sera responsable de la conception, de l'ingénierie, de la construction et de la mise en service d'une grande usine d'électrolyseurs (75 MW) sur un site d'ENGIE dans la région de Charleroi, dont les principaux éléments seront fabriqués par John Cockerill.
- ENGIE sera propriétaire et exploitera l'usine d'électrolyse qui produira l'hydrogène vert. Storengy, la filiale d'ENGIE, sera chargée de la construction et de l'exploitation du processus de méthanation.

La mise en œuvre de ce projet permettra d'éviter plus de 900 000 tonnes d'émissions de CO₂ au cours des 10 premières années. En outre, il pourrait permettre de réaliser de futurs projets à plus grande échelle dans le secteur de la chaux et de les reproduire dans d'autres secteurs industriels à forte intensité de CO₂. Il pourrait faire de la Wallonie et de la Belgique un leader mondial des technologies de transport d'énergie renouvelable basées sur la CCU.

Le coût d'investissement total du projet s'élève à plus de 150 millions d'euros. Un dossier de demande de financement dans le cadre du Fonds européen d'innovation et de l'IPCEI (Important Project of Common European Interest) a été soumis et, sous réserve d'une issue favorable, la mise en œuvre du projet débiterait en 2022 pour être opérationnelle en 2025.

UTILISER LES ÉMISSIONS DE CO₂ DANS LE PROCESSUS DE PRODUCTION DE LA CHAUX POUR DÉCARBONER D'AUTRES SECTEURS INDUSTRIELS

La chaux est un composant largement utilisé dans la production de matériaux de construction courants tels que les briques et le mortier, ainsi qu'une matière première chimique pour toute une série d'autres processus, notamment la production d'acier et le raffinage du sucre.

Le processus chimique de production de la chaux génère des émissions de CO₂ qui ne peuvent être évitées par l'utilisation d'énergies renouvelables. Carmeuse développe un procédé innovant qui permettra de produire de la chaux avec un



flux de CO₂ concentré, en combinant à la fois le CO₂ lié à la combustion et le CO₂ du procédé qui est libéré lors de la transformation du calcaire en chaux.

ENGIE utilisera la capacité de production d'énergie renouvelable pour alimenter l'électrolyseur de 75 MW conçu par John Cockerill afin de produire de l'hydrogène vert. Storengy exploitera l'usine de biométhanation qui combinera l'hydrogène vert avec le CO₂ concentré pour produire du e-méthane. Cette méthanation biologique sera mise en œuvre grâce à la technologie d'Electrochaea. Comme le e-méthane sera considéré comme un carburant renouvelable, le projet contribue à la transition vers la neutralité carbone de l'utilisateur final du e-méthane.

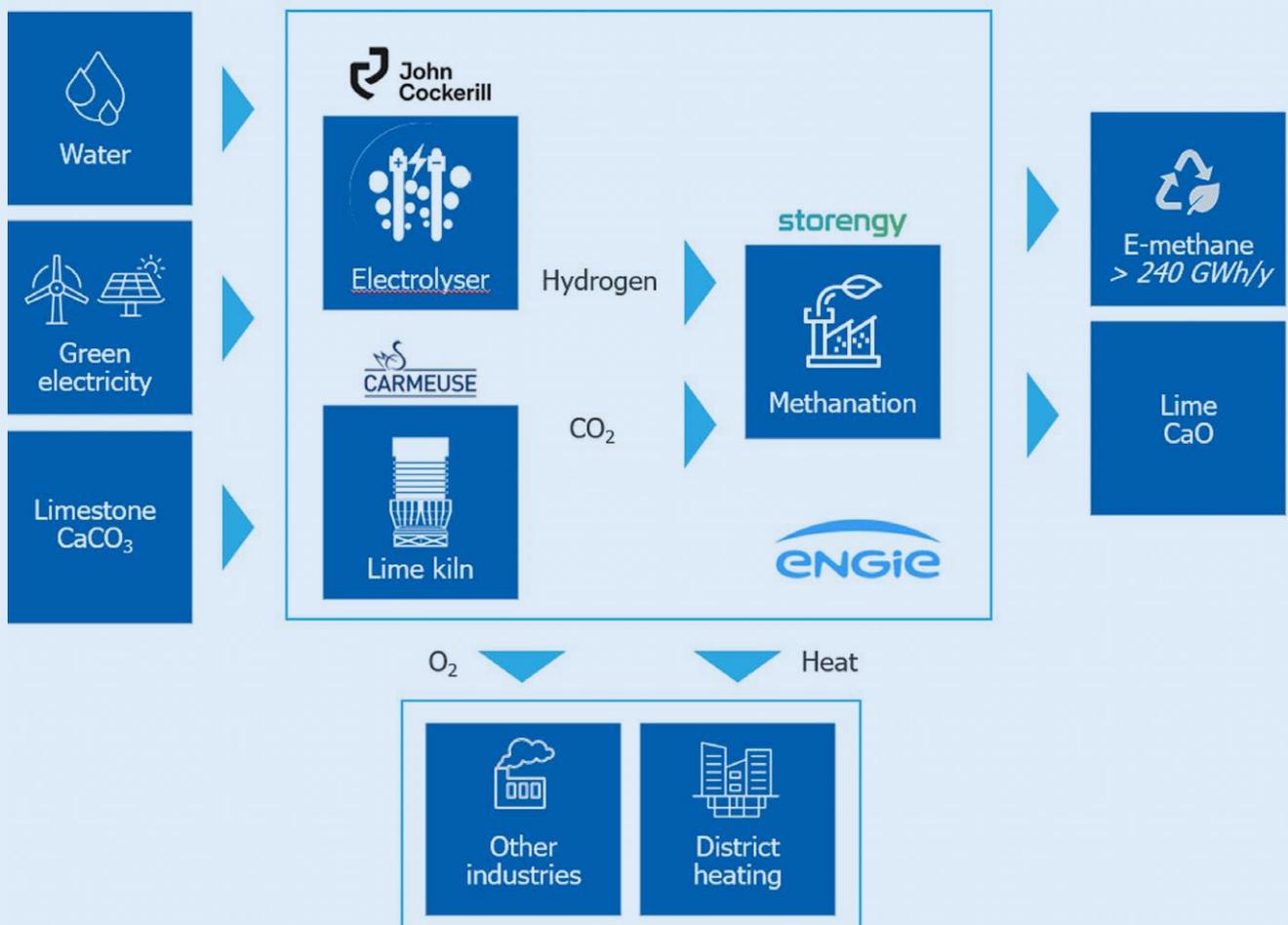
Rodolphe Collinet, CEO du Groupe Carmeuse : « Nous sommes ravis de nous associer à John Cockerill et à ENGIE pour le développement de ce projet très excitant et stratégique. Il s'agit d'une avancée majeure dans notre ambition de devenir neutres en CO₂ d'ici 2050. Ce projet est un exemple très concret et important de l'engagement fort et de la contribution de Carmeuse au développement durable. »

Jean-Luc Maurange, CEO du Groupe John Cockerill : « John Cockerill est très heureux de ce partenariat avec deux acteurs majeurs tels que ENGIE et Carmeuse sur ce projet stratégique, tant pour notre région, que notre planète. Grâce à notre position de leader mondial dans la fabrication d'électrolyseurs de grande capacité

et notre ancrage au cœur de l'Europe, nous sommes idéalement positionnés pour faire de ce projet un succès novateur et emblématique pour décarboner l'industrie. »

Philippe Van Troeye, CEO de ENGIE Benelux : « Nous sommes fiers de participer à ce projet conjoint prometteur avec Carmeuse et John Cockerill, qui s'inscrit pleinement dans l'ambition d'ENGIE d'être un accélérateur de la transition énergétique. Grâce à son expertise, aux sites disponibles et à ses atouts, ENGIE peut produire et fournir localement de l'hydrogène vert qui contribuera à l'économie circulaire du CO₂ et conduira à la neutralité carbone. »

VISUALISATION DU PROCÉDÉ



► ENVIRONNEMENT

Charte poussières et formation

L'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat) et FEDIEX sont signataires de la Charte « Carrières et Émissions de poussières et particules fines » depuis 2016.

L'objectif de cette Charte est de définir un cadre commun permettant d'aider les exploitants de carrières à définir la meilleure stratégie possible de réduction des émissions de poussières et de particules fines. Un plan d'action sectoriel accompagne la Charte, il prévoit différentes actions en matière de sensibilisation des membres du secteur, de diffusion de bonnes pratiques, de formation et d'échange d'informations.

Dans ce contexte également, une convention de recherche scientifique a été conclue avec l'Université de Liège (ULiège). Le but de cette convention est de faire le point sur les techniques d'abattement existantes, au moyen de fiches techniques, et de les hié-

rarchiser sur base du rendement environnemental attendu. L'apport scientifique et l'expertise de l'ULiège doivent permettre de créer, au terme de la Convention, un guide méthodologique regroupant les bonnes pratiques les plus pertinentes.

Dans le cadre du plan d'action, Fediex et l'ULiège organisaient le vendredi 20.11.2020, en présence de l'AWAC, la 1^{ère} formation-test sur les poussières. L'occasion de présenter les différents systèmes (actifs, semi-actifs, passifs) d'abattement de poussières envisagés et leurs caractéristiques techniques (Principe de fonctionnement, dimensionnement, plage de granulométrie, avantages, inconvénients,...).

Une seconde formation technique, toujours à destination du personnel des carrières, se tiendra durant le 1^{er} trimestre de l'année 2021.

Conscient que l'exploitation minière doit s'intégrer dans une démarche respectueuse et durable, le secteur carrier privilégie depuis de nombreuses années des engagements avec ses différents interlocuteurs à l'aide de chartes. Celles-ci concrétisent l'engagement volontaire de Fediex et de ses partenaires (Pouvoirs publics, ONG, autres secteurs d'activité, ...) de mettre en place un dialogue et de mener des actions concrètes dans différents domaines. Ces partenariats comportent de nombreux avantages dont une meilleure connaissance des partenaires, une meilleure identification de leurs attentes, l'anticipation des problèmes, la prévention des conflits entre parties, l'apport d'une réponse globale et la possibilité de bénéficier du know-how d'un partenaire à une problématique spécifique, souvent complémentaire à celui du carrier. Les chartes peuvent par ailleurs constituer un complément utile aux procédures mises en place au sein des carrières comme les Comités d'accompagnement ou les réunions d'information et autres consultations du public.



Photo : E.Croij

► ENVIRONNEMENT



Photo : LIFE in Quarries

Quelles sont les **grandes forces** du projet LIFE in Quarries ?

Photo : LIFE in Quarries

Cette question, nous l'avons posée aux différents partenaires du *LIFE in Quarries*. Histoire, entre les articles sur les crapauds et les pelouses pionnières, de redonner la parole aux hommes et femmes qui oeuvrent au quotidien pour la biodiversité dans nos carrières. Histoire, aussi, de jeter un regard en arrière et de dresser un premier bilan de ces 5 années écoulées. Alors, quelles sont les forces du projet *LIFE in Quarries* ?

Pour Benoit Gauquie, coordinateur naturaliste au Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE), la force principale du projet vient de ses nombreux partenariats.



nous améliorer et nous enrichir mutuellement. Mais aussi avec les éleveurs, les agriculteurs et les partenaires locaux (organisation de marches en carrières, écoles, etc.). Et je dois dire que là où – effectivement – il y a de l'écopâturage, c'est super positif et valorisable auprès du grand public. »

« Nous avons, par exemple, beaucoup pu échanger nos expériences avec Natagora et, ainsi,



Ecopâturage par des ardennais tachetés, une des 3 races rustiques sélectionnées pour pâturer sur les hauteurs des sites extractifs dans le projet *LIFE in Quarries*.

Mais, pour Benoit, qui, il y a 20 ans, collaborait déjà avec les carrières pour des inventaires sur site (notamment en ce qui concerne la recherche du Faucon Pèlerin et du Grand-duc ensuite) et pour des questions de gestion de petits sites péri-

phériques comme des terrils, une autre force du projet vient de la mise en place d'actions dans le fond de fosse même !

« Jusqu'à là, je me concentrais surtout sur les milieux permanents, qui n'étaient pas touchés directement par l'activité d'extraction. Ça, ça a vraiment été une des plus-values du projet ; favoriser la biodiversité pas seulement sur des « micro sites » en périphérie des carrières, mais sur les sites-mêmes et pendant leur phase d'activité ! »

Une manière de toucher directement celles et ceux qui travaillent au quotidien au contact de la nature et de les impliquer plus fortement dans cette volonté de préservation de la biodiversité comme le souligne Sébastien Loiseau, conseiller « Environnement et Énergie » chez Fedieux ;



« Pour moi le véritable succès de ce projet LIFE, c'est que cette démarche en faveur de la biodiversité n'est plus seulement réfléchi dans certains cénacles fermés ; elle est partagée par tout le monde dans la carrière, du top management

(au niveau national, voir international) à l'acteur de terrain dans sa machine qui va porter un regard nouveau et une attention particulière aux différentes es-

pèces et habitats qu'il va rencontrer durant sa journée de travail. »

Un constat confirmé par Julien Taymans, coordinateur naturaliste chez Natagora pour le projet LIFE in Quarries et responsable des campagnes annuelles de translocation du triton crêté (*Triturus cristatus*), qui a rejoint les équipes de Natagora en 2007.



« On rencontre toujours au moins une personne « clef » quel que soit le niveau hié-

rarchique et c'est super important d'avoir ces personnes relais sur les différents sites car elles ont leur propre réseau de connexions et peuvent se révéler cruciales dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité. »

Mais pour Julien, le projet a surtout permis de réaliser quelque chose de fondamental ;

« Je pense qu'une des grandes plus-values du projet LIFE in Quarries, est d'avoir instauré une relation de confiance entre les naturalistes de Natagora et les carriers. Ce projet a permis de mettre en place une communication entre le monde industriel et le monde naturaliste. Deux mondes qui, intuitivement, ne collaborent pas souvent...

Il y a quelques années, encore, il y avait très peu de communication entre les deux. Que ce soit pour des raisons de sécurité (ndlr : les carrières sont des endroits dangereux) mais aussi suite à une méconnaissance l'un de l'autre et de certains préjugés. »

Un lien de confiance qui a permis une vraie transmission de savoir dans les deux sens et d'aller main dans la main vers un des enjeux majeurs du projet LIFE in Quarries : l'autonomie des carriers !

« Quand on voit le dynamisme et l'appropriation qui s'est opérée au niveau des acteurs et de l'ensemble des personnes qui ont participé ça me met vraiment du baume au cœur et ça donne envie de continuer ce genre de projet.



Photo : LIFE in Quarries



Julien Taymans (debout) lors d'une campagne de translocation de Crapaud calamite (*Bufo calamita*) dans une carrière membre du projet

Photo : LIFE in Quarries



D'autant plus quand on est pas directement dans la conservation de la nature. Je ne vais pas souvent sur le terrain mais quand je vois les photos qu'on me rapporte, quand je vois un ouvrier à côté d'une Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

ou fier d'avoir contribué au développement de la biodiversité en creusant une mare, ça me rend heureux et ça me pousse à continuer. À avancer. »

indique Grégory Mahy, professeur académique à Gembloux Agro Bio-Tech avant de résumer le projet LIFE in Quarries en 3 termes clairs :

« Partenariat, Esprit positif, Volonté ! »

Un aspect du projet également mis en avant par Amandine Dutranoit ;

« Le monitoring de l'évolution des espèces et habitats présents sur les sites carriers pilotes



du projet est confié aux acteurs du secteur eux-mêmes, à l'aide d'outils innovants développés à cet effet. Il s'agit d'une nouvelle prise en compte de la biodiversité dans ce type d'activités. C'est un win-win avec la nature.»

Car dernier partenaire mais non des moindres, le projet *LIFE in Quarries* s'inscrit dans la philosophie du Réseau Wallonie Nature ayant pour objectif d'améliorer le potentiel d'accueil de la vie sauvage dans tous les secteurs d'activité.

L'implication du Département Nature et Forêt (DNF) dans le projet *LIFE in Quarries* (qui en 6 années de fonctionnement aura reçu 1.070.588 € de la Région wallonne) traduit l'intérêt du domaine public pour les initiatives assurant le maintien et le développement de la biodiversité dans les zones d'activités économiques.



Wallonie

La nature partout par tous !

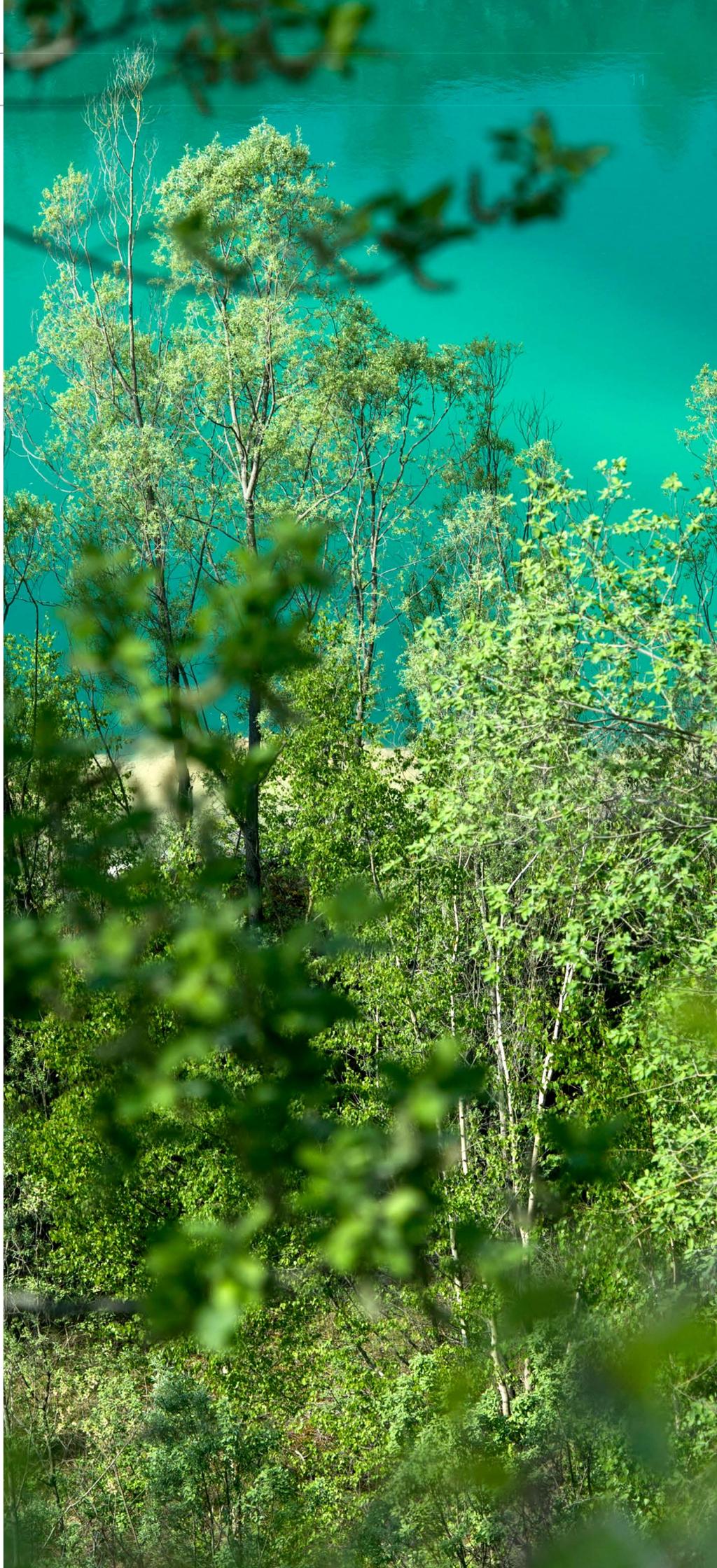


RÉSEAU WALLONIE NATURE



En conclusion, nous laissons la parole à Myriam De Marrez, coordinatrice des relations sociales chez Fedieux et de tout ce qui concerne l'aspect comptable et financier tant de la Fédération que du projet *LIFE in Quarries* ;

« C'est génial ! Je trouve ça intéressant pour tout le monde et je suis fière que mon entreprise s'intéresse à ce projet qui a tellement de potentiel. C'est que du positif »



► TECHNIQUE

Fediex réalise une **Déclaration Environnementale Produit Sectorielle** pour les granulats

Sur base d'une demande de la Commission Technique, le Conseil d'administration de Fediex a décidé de faire réaliser par le VITO une EPD couvrant l'ensemble des granulats (hors ballast et moellons). Celle-ci sera mise à disposition des membres de Fediex courant 2021. Les résultats seront évalués par une tierce partie, garantissant la totale objectivité de l'étude. Elle sera enregistrée dans la base de données B-EPD fédérale accessible au public et aux Pays-Bas.

Cette initiative permettra ainsi aux entreprises de répondre plus facilement aux exigences de l'Arrêté Royal du 22 mai 2014 qui exige que les affichages environnementaux sur les produits de construction répondent aux prescriptions de la norme NBN EN ISO 14021 stipulant notamment que ces messages ne doivent pas induire en erreur.

EPD est l'acronyme anglais de « Déclaration environnementale de produit ». C'est un document qui fournit des informations sur les impacts environnementaux et les avantages d'un produit (dans notre cas le granulat) dans un format standard établi selon la norme européenne EN 15804+A1 (Règles régissant les catégories de produits de construction).

Les informations déclarées dans une EPD sont basées sur une Analyse du cycle de Vie (ACV ou Life Cycle Assessment - LCA) qui évalue les impacts environnementaux et les avantages du produit au cours de la totalité de sa vie, de l'extraction jusqu'à son utilisation, en prenant également en compte le transport et le traitement de fin de vie (y compris la réutilisation et le recyclage).

De plus en plus de clients souhaitent obtenir une EPD pour nos produits, car elle est utilisée dans le secteur de la construction pour quantifier la qualité environnementale d'un bâtiment. La réalisation d'une EPD commune permettra de faciliter l'évaluation de l'impact

environnemental de tous les granulats des entreprises membres de Fediex, et de calculer le score MKI (utilisé au Pays-Bas) du berceau à la sortie de la carrière (cradle to gate).

Les membres pourront ensuite utiliser cette EPD Commune pour leurs granulats en y rajoutant les impacts environnementaux qui leur sont spécifiques (essentiellement liée à la logistique).

Un des enjeux du projet est d'avoir un nombre suffisant de carrières participantes que pour assurer la représentativité du résultat (types de granulats, tailles des installations, procédés de production).

Les informations environnementales à fournir sont du type :

- Descriptif du produit,
- Description du procédé (flow sheet),
- Consommation des différents types Energie (litres de carburant, kWh électrique, Nm³ de gaz, ...) par référence quantité produite annuellement,
- Consommation d'eaux,
- Consommation des matériaux auxiliaires et leur composition et origine (par exemple huile, ...),
- Emission sur site,
- Capacité de production,
- Déchets générés sur le site.

Un vaste et ambitieux projet dont nous ne manquerons pas de vous reparler !



Photo : E.Crooy

► SOCIAL

Élections sociales 2020 : une épopée pour les entreprises

PAR JEAN-CHARLES PARIZEL

Après une longue et rocambolesque procédure de plus d'un an, la période électorale a pris fin ce 29 novembre 2020 dans près de 7.140 entreprises belges.

Les challenges liés à la crise du COVID-19 ont été nombreux pour les employeurs.

Les partenaires sociaux réunis au sein du G10 sont convenus, dans un premier temps, de reporter les élections de mai à novembre 2020.

Par la suite, les entreprises ont dû faire preuve d'agilité dès la fin de l'été 2020 pour poursuivre les étapes du calendrier électoral malgré la deuxième vague de contamination et les mesures de restriction allant de pair.

Les représentants des entreprises et des travailleurs ont pris plusieurs initiatives pour tenir compte de ce contexte exceptionnel. Par exemple, les délais pour organiser le vote par correspondance ou le vote électronique à distance ont été prolongés pour promouvoir le recours à ces modalités plus appropriées à la distanciation sociale.



Les entreprises ont en outre pris les mesures de sécurité nécessaires pour que le scrutin se tienne dans les meilleures conditions pour protéger la santé des membres des bureaux de vote et des électeurs.

Ce 9 décembre 2020, les résultats des élections sociales – provisoires à ce stade – ont été communiqués par le SPF Emploi, compte non tenu du secteur de l'HORECA.

Du côté des 1,7 million de travailleurs concernés, le taux de participation moyen de 62% représente à nouveau un très net recul (-2,85% au CE et -3,10% au CPPT) par rapport aux élections sociales de 2016. La baisse s'est donc poursuivie par rapport aux élections de 2016 et 2012. Ce sont, à nouveau et avant tout, les jeunes travailleurs de moins de 25 ans qui ont délaissé les urnes, avec un taux de participation moyen de 23% (!) en 2020 contre 30% en 2016, 36% en 2012 et encore 43% en 2008. Ce désintérêt en chute libre est plus qu'interpellant.

En ce qui concerne les résultats, le syndical libéral continue à progresser dans les deux organes en dépassant, cette fois-ci, la barre des 13% des voix (+0,91% au CE & +0,81% au CPPT). Les deux grands syndicats reculent, tout en confirmant leur positionnement antérieur. Ainsi, la CSC enregistre un pourcentage à peine plus élevé que 50% des voix (-0,50%) et la FGTB environ 35% des voix (-0,40%).

Les employeurs forment le vœu que les nouveaux élus s'investissent de manière constructive dans leur entreprise.

Il leur est vivement recommandé de conclure dès à présent un accord avec les représentants du personnel sur les facilités syndicales dans l'entreprise ainsi que leurs droits et devoirs en tant que travailleurs et en tant que membres des nouveaux organes de concertation. L'employeur qui investit dans la concertation sociale doit avoir la garantie que tous les acteurs contribueront, en retour, à la bonne marche de l'entreprise et à l'amélioration de la communication avec le personnel.

Un guide pratique destiné aux entreprises et relatif au temps nécessaire aux délégués et autres facilités syndicales a été récemment publié par la FEB et peut être commandé sur son site [internet](http://internet.feb.be).

Photo : E.Crooy



Agenda



Photo : E.Crooij

Le Salon des Mandataires, initialement prévu en février, est reporté au 17 et 18 juin.

Retrouvez très bientôt sur notre site internet le calendrier reprenant l'actualité du secteur !